

Synthèse de l'avis de la CEFDG – Année 2022-2023

ESC Pau

Programme Grande Ecole

Les points forts du programme sont :

- Une école à taille humaine, qui s'illustre par un fort taux d'encadrement, des effectifs réduits d'étudiants par classe, et une proximité entre les étudiants et les enseignants ;
- L'implantation territoriale de l'école, tant sur la dimension économique qu'académique. L'école a tissé des liens de proximité avec le pôle entreprises Hélioparc, lequel pourvoit stages et/ou missions pour les étudiants apprentis du programme. Son implantation géographique, mitoyenne de celle de l'IAE de Pau, de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) permet d'envisager des collaborations de recherche avec les enseignants de l'UPPA ;
- Un soutien fort de la CCI Pau Béarn ;
- La capacité du programme à répondre à la demande de formation des étudiants de proximité, soucieux de rester ancrés dans leur région (55% des apprentis sont en poste en Nouvelle Aquitaine et 28% en Occitanie) et à les mener vers l'insertion professionnelle (78% des répondants sont insérés dans la vie professionnelle).

Les points de vigilance à avoir sont :

- Le non-respect des critères d'implication des professeurs permanents dans le programme pour pouvoir prétendre au grade de master : 25,5% des heures de gestion assurées par des professeurs permanents de gestion le sont par des produisant (au lieu de 66% conformément au référentiel) et sur ce volume horaire, 18% le sont par des professeurs permanents publiant (au lieu de 66%) ;
- L'absence de bourses sociales internes ; si le nombre de boursiers Crous a considérablement diminué depuis le dernier passage devant la commission (passage de 78 boursiers CROUS en 2019 à 13 boursiers CROUS) sans doute en raison d'un déploiement massif vers l'apprentissage, le montant des bourses sociales externes a considérablement chuté (de 111 000 € à 9 000 €) ; de même le nombre de boursiers internes est inexistant et le montant des bourses internes nul ;
- L'attractivité du programme, et en conséquence, la baisse des effectifs du programme (de 530 en 2019-2020 à 422 en 2022-2023) avec en particulier le très faible nombre d'étudiants intégrés en première année du PGE (12 étudiants) ;
- L'insertion professionnelle (78% des répondants sont insérés dans la vie professionnelle) ;
- La très forte proportion des étudiants apprentis (70% des effectifs) rendant le budget de l'école dépendant du montant de la prise en charge par les entreprises de la formation ;
- L'alignement difficilement perceptible entre les enseignements au sein du programme et l'expertise en recherche des enseignants chercheurs permanents (cf. les thématiques des produits de la recherche générés par le corps professoral) ;
- L'indécision quant au statut juridique futur de l'établissement.